



Bilan et perspectives

L'ANNÉE 2009 fut extrêmement remplie pour la FMOQ. Nos objectifs pour l'année qui vient de s'écouler étaient clairs : faire de la valorisation de la médecine familiale un enjeu incontournable du débat public au Québec et mettre la table en vue du renouvellement, en 2010, de l'Entente générale régissant les conditions de travail des omnipraticiens. Ces deux objectifs étant intimement liés, je crois que nous pouvons nous dire satisfaits des résultats atteints, surtout si nous y ajoutons toutes les négociations rattachées à la pandémie de grippe A (H1N1) qui nous ont permis d'obtenir une rémunération juste et équitable pour les médecins généralistes dans des circonstances exceptionnelles.



Photo : Emmanuèle Garnier

La valorisation de la médecine familiale

Presque tous les acteurs du milieu de la santé ont convenu en 2009 de l'urgence d'agir afin de rendre la pratique de la médecine familiale plus attrayante. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a, en premier chef, reconnu que la situation était problématique puisque, dès l'hiver dernier, il faisait de l'accès aux soins de première ligne sa priorité dans son plan stratégique 2010-2015. Ensuite, en mars dernier, le ministre Bolduc a annoncé la mise en place d'une table de concertation sur l'accès aux médecins de famille et aux services de première ligne, où l'ensemble des intervenants du réseau de la santé ont encore une fois pu convenir de l'urgence d'agir.

Enfin, tout au long de ma tournée des assemblées annuelles des associations cet automne, j'ai pu informer la population, par l'entremise des médias, de la précarité de la situation et des difficiles conditions de pratique des médecins omnipraticiens. Avec encore 72 postes non comblés de résidence en médecine familiale en 2009, soit 19 % des postes offerts, et une pénurie de médecins généralistes évaluée à plus de 1000, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Le renouvellement de l'Entente générale

La Fédération a montré au cours de la dernière an-

née que l'écart de rémunération avait maintenant atteint des proportions démesurées entre les omnipraticiens et les spécialistes au Québec. En effet, cet écart brut se situe dorénavant à 55,7 %. À noter par ailleurs que cette donnée est bien difficilement contestable puisque les chiffres utilisés sont ceux de la Régie de l'assurance maladie du Québec et que la méthode employée est la même que celle à laquelle autant la FMSQ que la FMOQ ont eu recours dans le dossier de l'écart de rémunération avec le reste du Canada. On parle donc de chiffres extrêmement solides sur les plans méthodologique et statistique.

Il va sans dire que la réduction de cet écart inacceptable sera notre premier objectif dans le cadre du renouvellement de notre Entente générale qui vient à échéance le 31 mars prochain. Ramener l'écart à ce qu'il était en 1975, soit un peu plus de 20 %, nous paraît logique et constituera notre grand défi. Espérons simplement qu'à la table de négociations, les autorités gouvernementales seront conséquentes avec leurs priorités, soit améliorer l'accès à un médecin de famille et aux soins de première ligne.

2010

En 2010, nous poursuivrons le combat afin que la médecine de première ligne retrouve toutes ses lettres de noblesse au Québec et soit reconnue à sa juste valeur. D'ailleurs, un cahier des demandes fort complet, touchant tous les secteurs de pratique des médecins omnipraticiens, a été adopté par le Conseil général de la Fédération et sera présenté aux autorités gouvernementales dans les prochaines semaines en vue du renouvellement de l'Entente générale. La mobilisation et la discipline devront donc être au rendez-vous en 2010 chez les omnipraticiens à l'heure d'une négociation historique, car il en va de l'avenir de notre profession.

*Le président,
Dr Louis Godin*

Le 16 décembre 2009